

**REGARD RETROSPECTIF SUR LE « DOCUMENT AUTHENTIQUE » :
USAGES ET IMPENSES**

Geneviève Zarate

INALCO, Laboratoire PLIDAM

Mots-clés

Document authentique – Didactique du FLE – Manuel de langue

Keywords

Authentic educational support – French as a foreign language didactic – Language textbook

Résumé

Depuis les débuts de son utilisation dans les classes en tant qu'outil de formation, le document authentique a connu un âge d'or dans les années 1970-1990. Il n'est pas pour autant dépassé aujourd'hui et les manuels l'utilisent encore, voire l'affichent comme une caractéristique essentielle. Cet article propose ainsi de revenir sur ce succès, ses limites et de situer ses emplois dans un environnement géopolitique instable.

Abstract

Since the beginning of its use in classes as a training tool, the authentic document enjoyed a golden age in the 1970s-1990s. However, it is not outdated today and textbooks still use it, even display it as an essential characteristic. This article therefore proposes to review this success, its limits and to situate its uses in an unstable geopolitical environment.

Introduction

Minoritaires ont été les recherches, au sens strict du terme, sur le « document authentique ». La « recherche-action », ce type de recherche qui se situe au plus près du terrain, ne s'y est pas notablement investie. Le document authentique a plutôt été un outil de formation ancré dans la pratique pédagogique et les ateliers de formation. Sa belle époque a été celle des années 1970-80 / 1990.

Mais il serait inadéquat de considérer que son heure est dépassée, que son apport est à mettre au débrayage des grandes idées qui ont fait long feu. L'emploi du document authentique survit, caractérise même les manuels, il s'est banalisé. Son nom disparaît presque derrière ses usages. Mais l'évolution contemporaine de la réflexion didactique en a montré aussi les limites. Cet article a donc pour but d'en expliquer la fortune, de situer ses emplois dans un environnement géopolitique instable.

1. Une notion à la définition flottante

La description qui suit repose sur mon expérience dans une institution de formation de cette époque, le BELC (Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation françaises à l'étranger) et ne préjuge pas des usages des documents authentiques dans l'enseignement du français dans le monde à cette époque.

Le débat s'ancre dans un contexte tout à fait différent de ce qu'il est actuellement et se distingue en tout point de l'opposition actuelle factuel / *fake*. Il faut aussi préciser que ce qui s'appelle « la didactique de FLE » est un objet à cette époque très discuté, c'est sous le nom de « linguistique appliquée »¹, que se livrent les débats sur l'enseignement et la diffusion du français et des langues.

C'est plutôt dans des structures de formation que les emplois du document authentique prennent leur essor, structures nationales d'avant-garde de l'époque : le BELC, le CREDIF, l'EPFE de Paris III, le CLA de Besançon, le revue *Le Français dans le Monde*, le CIEP. Des structures qui n'ont pas de légitimité universitaire, mais légitimes pour prescrire des pratiques pédagogiques innovantes. Elles reçoivent en effet les enseignants de l'Éducation nationale française, candidats à une expatriation, et les enseignants étrangers qui enseignent le français

¹ La revue ELA, actuellement sous-titrée *Revue de didactologie et de lexicoculturologie des langues-cultures* a gagné son sous-titre *Didactologie des langues-cultures dans les années 80*.

à l'étranger. Ces structures portent la responsabilité de la diffusion de pratiques nouvelles, sont les porte-parole d'une langue dynamique à l'international et porteuse du prestige national.

Le terreau du document authentique est préparé par le Symposium de Santiago du Chili consacré à la « civilisation française » dont le revue *Le Français dans le monde* rend compte dans son numéro de janvier-février 1971. André Reboullet, directeur de la revue, reprecise que le terme « authentique » apparaît pour la première fois dans l'article « Textes et documents authentiques de Niveau 2 » (Coste, 1970, p. 88). Il en précise la définition en opposant document « authentique » et « fabriqué ». Il énumère les types de documents qui essaient alors : « faits divers, petites annonces, sondages, recette de cuisine, bulletin météorologique, tract, notice pharmaceutique » dans le numéro spécial du *Français dans le Monde* de juin 1979 qui ouvre sur un nouvel objet : le document authentique sonore (Reboullet, 1979, p. 15). La revue y joint un disque souple qui, avec un tourne disque, permet d'écouter des enregistrements, ce qui y ouvre des nouveaux horizons de réflexion sur la phonétique, l'argumentation, les caractéristiques de la langue parlée, les accents régionaux, la compréhension orale.

La définition du document authentique est donc large, aussi utile que flottante et prolifique. Des travaux du BELC émaneront ensuite des outils artisanaux, les « brochures du BELC »², le répondeur téléphonique (Malandain et Lébre), le journal télévisé (Mouchon), le Minitel (Debyser, Directeur du BELC, qui improvise³ des connexions transfrontalières avec des classes en ligne⁴). Il s'agit de donner à voir, à tous les apprenants de français dans le monde, une langue qui vit au rythme des changements sociaux, mais aussi technologiques. En cela le principe de modernité qui guide l'influence internationale de la France se trouve accompli.

2. Le document authentique, ses usages et ses mirages

D'un point de vue disciplinaire, la notion de document authentique ouvre des voies plus larges que la linguistique : la « didactisation » des documents authentiques emprunte à la sociologie des médias, à la sémiologie de l'image, aux pratiques sociales liées à la modernité

² Désormais numérisées par le CIEP.

³ Les aléas de la connexion, encore rudimentaire, alimentent une partie des « interactions » ! Un seul Minitel pour un groupe d'élèves... Mais il faut aussi y voir le rapprochement éphémère entre « la pédagogie pour l'étranger » et l'évolution de ce qui devient France Telecom vers la communication numérisée. Cette initiative sera cisailée par l'arrivée de la technologie américaine Internet.

⁴ Cette expérience de connexion scolaire en ligne vaudra au BELC d'apparaître dans l'exposition « Les Immatériaux », présentée au Centre Pompidou en 1985 donnant à entendre au grand public l'ère post-moderne.

et à son versant, l'histoire des mœurs. Mais aucun de ces champs ne revendique cette notion comme propre. Elle reste marginale, reléguée dans le domaine de la pédagogie. *A posteriori*, on peut remarquer que la littérature n'a jamais été approchée comme source de document authentique. Sa dimension symbolique liée à l'histoire de la diffusion de la langue française, son prestige la distingue des usages du quotidien, représentés par un bric à brac de documents profanes et séculiers⁵. De même on peut remarquer que les liens sont faibles avec des courants éducatifs innovants en Europe qui prônent « les méthodes actives » fondées sur l'expérimentation par l'élève et l'observation directe des phénomènes ; et en France, avec des disciplines scolaires comme l'histoire et la géographie qui développent une pédagogie fondée sur l'étude des documents d'archives⁶, le document oral, l'histoire du temps présent, la distinction entre histoire et mémoire (Nora, 1984).

C'est plutôt dans le contexte d'euphorie économique que la notion de document authentique s'épanouit. Elle contribue à la mise en scène de la modernité de la France – et plus discrètement des pays francophones. Sans qu'il y ait eu d'injonction politique formalisée, les acteurs de la formation incorporent comme une évidence l'idée qu'il faut privilégier une France au prestige international restauré après la Seconde Guerre Mondiale, la France des Trente Glorieuses portée par le capitalisme, l'ascension sociale à portée de main du plus grand nombre et par le besoin d'immigrés pour les besoins industriels⁷.

Au-delà des frontières nationales, apprendre le français, c'est accéder virtuellement à des modes de consommation et de pensée que des élites étrangères valorisent. Le document authentique donne accès à un voyage vers une France prospère dont les locuteurs partageront un jour les bénéfices. L'évolution technologique matérialise ces conquêtes qui incarnent une société de consommation à portée de manuel scolaire. La publicité, première incarnation du document authentique, renvoie à un univers chatoyant, celui du papier glacé, des compositions iconiques brillantes, d'un monde heureux idéalisé.

Les éditeurs français de manuels adaptent leurs stratégies éditoriales à cet effet : ils incluent le prix des droits d'auteur de ces documents, empruntés à d'autres supports, dans leurs coûts de fabrication des manuels (ou maquillent les documents pour éviter ces droits),

⁵ On notera toutefois que la chanson, le cinéma et la pratique théâtrale offrent un espace intermédiaire.

⁶ Voir le site EDUSCOL et ses « ressources d'accompagnement » :

<https://eduscol.education.fr/1667/programmes-et-ressources>

⁷ Dans les années 2000, la vague s'essouffle. Il faut la relancer (Bloche, 1999).

veillent à la qualité suffisante du papier pour une impression en couleur. Les manuels imprimés en France peuvent tenir la dragée haute à ceux brochés, ternes et gris, des pays de l'Est⁸.

Le document authentique participe à son niveau à la diffusion d'un *soft power* français, talonné par les autres pays occidentaux qui sont en quête d'attractivité pour former les élites, elles-mêmes désireuses de se frayer un chemin vers l'aisance des sociétés occidentales. La volonté politique française est de se situer en contrepoint de l'*American Way of Life*, si attractif qu'il n'a pas besoin de promouvoir l'anglais par des structures équivalentes aux réseaux des Alliances françaises ou des Instituts français.

Hors de France des journaux composés de documents authentiques sélectionnés se créent sous l'égide d'associations de professeurs de français dynamiques, pour pallier le déficit d'accès des professeurs à une presse française hors de prix, les droits d'auteur sont évités. La photocopieuse - si possible en couleurs - devient un accessoire indispensable aux départements de français soucieux d'innovation. Des magazines conçus en France pour les enseignants relaient aussi ce manque. Pensons à la revue *Reffet*, hébergée par les éditions Didier qui joint à chaque numéro une cassette audio. Des médias plus lourds prennent ensuite le relais, la radio RFI, la télévision *TV5 Monde* associée au CAVILAM de Vichy pour « didactiser » des extraits d'émission. L'acquisition d'un métalangage iconique ou médiatique s'impose progressivement dans la classe. Le français est la langue des valeurs universelles, de l'esprit critique européen des Lumières, de la mise à distance de ce qui est *taken for granted*.

3. Dans le contexte des années 90, le paradigme de l'altérité

Des évolutions changent le rapport au « document authentique » et modifient en profondeur la réflexion sur la description des sociétés. La « pédagogisation »⁹ du document, entendue comme la mise à disposition d'un contenu linguistique pour un locuteur non-francophone, n'est plus un objectif unique satisfaisant car elle élude souvent la question du regard du non-natif, en privilégiant un minima, la compréhension écrite ou orale. L'erreur culturelle reste dans ce cas un impensé au moment où l'évaluation des compétences impose son tempo. Les apports disciplinaires des sciences sociales irriguent la réflexion naissante, la « didactique du FLE » et « la didactique des langues » acquièrent plus de crédibilité scientifique, la question de l'interprétation des documents s'affiche en première ligne. Le natif

⁸ Pour en savoir plus : Zarate (1993).

⁹ Dans son contexte français et en français, donc distinct du terme anglais « pedagogy ».

français n'est plus le parangon dont il faut adopter les références sans réserve. Il n'a plus le dernier mot.

Plusieurs raisons expliquent cet infléchissement. L'élargissement de la notion de « document authentique » atteint ses limites au regard de la définition initiale. Les échanges en ligne entre apprenants ouvrent sur de nouveaux modes de production où natifs francophones et non-francophones interagissent. Ils se nourrissent de leurs apports empiriques respectifs. Le non-natif a droit à la parole. Les productions en ligne des élèves sont-elles des documents authentiques ? La question est éludée devant l'impact de la technologie. Les droits interprétatifs des uns et des autres s'équilibrent dans une activité fondée dans son principe sur le dialogue. Le « vécu », l'expérience individuelle prennent le pas dans l'exercice de la nouveauté. La « relation à l'autre » s'incarne dans ces échanges dématérialisés, qu'ils soient pris en main institutionnellement ou à l'initiative de l'apprenant hors du cadre scolaire. Par ailleurs, le développement des voyages low-cost rend réaliste pour les apprenants la perspective d'un contact vécu avec la différence culturelle. Le regard touristique n'est qu'une première étape.

L'apport des sciences sociales impose une prise en compte de la complexité dans la lecture du quotidien¹⁰. Sur ce point, l'enseignant a pour objectif de révéler, de mettre en discussion et de cadrer les préjugés, les opinions spontanées, les idées reçues. Le questionnement est de mise pour tenter de répondre à la question : qu'est-ce qu'un étranger ? Le proche, le lointain ? Le débat est ouvert sur les généralisations incontrôlées, les attitudes stéréotypées et nationalistes, Le paradigme objectivité / subjectivité est mobilisé. L'ethnologie pose par principe que toutes les cultures se valent d'un point de vue scientifique. Cette référence à l'ethnologie fait entrer le journal de bord, de curiosité ou d'étonnement dans les pratiques scolaires. La sociologie dicte que l'observation participante doit précéder le jugement. Au nom d'une réalité objectivée, il faut désormais penser la société française dans sa pluralité.

Enfin le contexte politique de la diffusion du français a basculé. La place de la France dans l'Union européenne, la mondialisation invitent l'État français à privilégier une vision multipolaire du monde et à réviser sa politique linguistique intérieure et extérieure. La « pluralité linguistique et culturelle » entre dans l'espace des débats. S'il faut la plupart du temps réduire

¹⁰ On relira avec attention le point de Lévi-Strauss (1974, p. 400-403) sur « Le critère d'authenticité », défini en termes de taille d'une entité sociale étudiée.

ses attentes dans le champ des réalisations scolaires, le débat existe à niveau universitaire et, sous le terme large et souvent imprécis d' « interculturel » s'avère tangible. L' « authenticité » n'est plus une entrée pour la discussion.

4. L'interprétation du document en situation de tensions géopolitique et identitaire, un impensé

Le document authentique est donc devenu une composante évidente du manuel et, de par l'extension de ses usages, se dissout dans l'évidence de son existence. Mais les limites de son interprétation ne sont guère interrogées. Si le document vise à ouvrir une fenêtre sur la réalité complexe de la société, témoin et produit de celle-ci, le décalage interprétatif entre son lieu de production et son lieu de réception est rarement anticipé et préparé, ou abordé sous la forme immature de la comparaison spontanée. Or, du point de vue de la diffusion en France du français hors Europe, tout se passe comme si les fondements initiaux des années 70 se maintenaient, bâtis de façon intangible sur le socle des droits de l'homme, de l'universalité des valeurs et de la démocratie comme point d'équilibre politique. Bref, établis à partir d'un contexte de Paix d'après la Seconde Guerre Mondiale. Cet horizon est-il unanimement partagé à niveau international ? Et ce, en dépit des évolutions géopolitiques actuelles, alors que la maîtrise de la langue de l'ennemi a été un des pivots historiques de l'enseignement des langues ?

On remarquera que le rapport au tabou reste un impensé de l'enseignement du français langue étrangère et des langues bien qu'il relève de l'interprétation de la différence culturelle dans ses dimensions les plus extrêmes. Il repose sur un paradoxe éducatif. En définissant le tabou comme un objet complexe à enseigner, la radicalité ne s'impose pas spontanément pour celui qui ne le partage pas, il est souvent confondu avec la morale (ce qu'il ne faut pas faire). De plus, il ne peut être mis en question au nom du respect des croyances et valeurs de l'apprenant. L'enseignement d'une langue étrangère n'a pas pour finalité de discréditer la / les langue(s) déjà maîtrisée(s) par celui-ci et ses différents modes de socialisation.

L'intensité symbolique du tabou ne peut être sous-estimée dans un contexte où les valeurs diffusées dans une langue s'opposent à celles de son contexte de réception. Le corps, le sexe, le sacré, le pouvoir sont les nœuds autour desquels se construit le tabou, comme l'enseigne l'anthropologie sociale quand elle s'attache à décrire un *fait social total* (Mauss, 1923-1924) qui veut que la culture décrite ne soit pas discréditée (Levy-Strauss, 1974, p. 377-418), alors que les religions en édictent les lois intangibles. Pourtant on ne peut pas non plus éluder les effets ravageurs d'un tabou ignoré et transgressé, dont les conséquences sociales peuvent

être l'indignité, l'exclusion du groupe ou de la société, voire la mort sociale ou physique. À ce niveau, un document tabou introduit dans l'espace éducatif peut tuer un enseignant, comme la société française l'a découvert avec horreur quand les valeurs d'une France laïque embrasent des sociétés théocratiques, quand un collectif fanatisé s'empare de connaissances religieuses sommaires, niant la profondeur sacrée des textes religieux.

Appréhendé depuis la perspective de la politique linguistique française et avec un regard rétrospectif, le « document authentique » n'est pas seulement un outil pédagogique. Anthropologiquement parlant, il représente un pas en avant vers les sciences sociales en se rapprochant des préceptes de Durkheim qui étudiait les faits sociaux *comme des choses* et de Mauss et de Malinovski qui abordaient les productions manufacturées et techniques *comme des faits sociaux*. De fait il est lié à l'évolution des sociétés française, européenne et finalement occidentales, même si son usage a toujours été monolingue au nom de la diffusion du français. Politiquement parlant, il est lié à un pan de l'histoire, celui des années post Seconde Guerre Mondiale, bâties sur un contexte de paix durable, produit d'un capitalisme flamboyant, propre à conforter les apprenants de français dans leurs espoirs de vie meilleure. Des présupposés que l'actualité internationale et les tensions identitaires mettent en doute désormais.

BIBLIOGRAPHIE

Bloche, P. (1999). *Le Désir de France : la présence internationale de la France et de la francophonie dans la société de l'information*. https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/994000906.pdf

Coste, D. (1970). Textes et documents authentiques au Niveau 2. *Le Français dans le Monde*, 73, 88-94.

Lévi-Strauss C. (1974). *Anthropologie structurale*. Plon.

Mauss, M. (1923-1924). Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'année sociologique*, tome 1, 30-175.

Nora, P. (1984). *Les lieux de mémoire*. 7 tomes. Gallimard.

Reboulet, A. (1979). De l'écrit authentique à l'oral authentique. *Le Français dans le monde*, 145, 15-19.

Symposium de Santiago du Chili (1971). Fondements théoriques d'un enseignement de la civilisation. *Le Français dans le Monde*, 78, 9-16.

Zarate, G. (1993). *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Didier.